

DCM_2026_05_31

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance publique du : 28 SEPTEMBRE
2026**

ETAIENT PRESENT(E)S :

M. Olivier GALZI, Mme Corinne CHATRIOT, M. Jean-Luc QUEYLA, Mme Emmanuelle ROUX-PANIS, Mme Cécile BENISTANT, Mme Laetitia DOSNE, M. Laurent ROCHUT, Mme Violeta LUKIC, M. Nicolas DONNADILLE, Mme Simone VIDAL, M. Xavier BOURGUE, Mme Nezha ALAMI-MOUMMED, M. Philippe BRUEY, M. Florian BORBA DA COSTA, Mme Djamila HERRY-BOURAS, M. Eric PEYTIE, Mme Isabelle ALTAYRAC, M. Bertrand DESSAUD-DELAYE, Mme Michèle NESME, M. Mattéo BOSO, Mme Annabelle VEGA, Mme Viviane SAVOYE, M. Christian PALY, Mme Valérie WAGNER, M. Thierry DOSNE, M. Michael MC MANUS-SCHOUCHANA, M. Thierry MARTINES, M. Vincent FUCHS, Mme Emmanuelle SOKOLOWSKI, M. Matthias PAPET, Mme Cyrine BLANC, M. Marc GONZALEZ, Mme Corinne MOULIN, Mme Amandine MARQUIS, M. David FOURNIER, M. Mouloud REZOUALI, Mme Anne GAGNIARD, Mme Mathilde LOUVAIN, M. Rémy BLANC, M. Oukacha RTILI, M. Khalid EL YOUSOUFI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Philippe GRIMAUD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Philippe CARLES

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Anaïs HAUSMANN par M. Philippe BRUEY
Mme Valérie ISSAUTIER-NOCCA par M. Bertrand DESSAUD-DELAYE
M. Claude LE ROY par Mme Amandine MARQUIS
Mme Maryline CROYET par M. David FOURNIER
Mme Marie-Anne BERTRAND par Mme Anne GAGNIARD
M. Fabrice TOCABENS par M. Mouloud REZOUALI
Mme Charline SAVREUX par Mme Anne-Sophie RIGAULT

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Samira HAMOUSSA

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

31

PERSONNEL : Signature de l'avenant n°1 à la convention relative au financement d'actions menées par la Ville d'Avignon à destination des personnes en situation de handicap

Mme VEGA

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Depuis le 1er janvier 2024, la ville d'Avignon est engagée dans une démarche partenariale avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) visant à renforcer et structurer sa politique en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

La convention initiale prévoit un programme d'actions organisé autour de cinq axes prioritaires :

- le recrutement de travailleurs en situation de handicap ;
- le reclassement et la reconversion des personnes déclarées inaptes ;
- le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap ;
- la formation des agents en lien avec des travailleurs handicapés ;
- la sensibilisation, l'information et la communication auprès de l'ensemble des agents ;

La mise en œuvre de ces actions contribue à la poursuite et au développement d'une politique handicap ambitieuse au sein de la collectivité, favorisant une administration inclusive et l'égalité professionnelle.

Ainsi, dans le cadre de cette convention, le FIPHFP apporte un soutien financier à la Ville d'Avignon à hauteur de 397 709 €, destiné à contribuer au financement des actions prévues dans le programme conventionnel.

Afin de permettre à la Ville d'Avignon de poursuivre le déploiement des actions engagées et d'atteindre les objectifs fixés par la convention, il est proposé au Conseil municipal d'approuver un avenant visant à prolonger sa durée d'exécution.

L'avenant n°1 prévoit ainsi de prolonger la période de déploiement du plan d'actions jusqu'au 31 décembre 2027, la convention demeurant quant à elle en vigueur jusqu'au 30 juin 2028.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
Vu la convention n° C-2086 conclue entre la Ville d'Avignon et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP),
Vu le projet d'avenant n°1.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention n° C-2086 conclue entre la Ville d'Avignon et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), portant prolongation de la période de déploiement du plan d'actions jusqu'au 31 décembre 2027 et de la durée de validité de la convention jusqu'au 30 juin 2028 ;
- **IMPUTE** les dépenses aux chapitres 011 et 012 et les recettes au chapitre 74 du budget principal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer l'avenant ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE



Le Maire

Le Secrétaire de Séance

M. Olivier GALZI

Mme Cécile BENISTANT

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture
084-218400075-20260928-lmc1X010002609e-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/10/2026

ACTE PUBLIE LE 15/10/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :